

Conditions générales de vente

PRESTATIONS DE FORMATION

DESIGNATION	2
DEFINITIONS	2
OBJET ET CHAMP D'APPLICATION.....	2
DOCUMENTS CONTRACTUELS.....	3
FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE	3
CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION.....	3
CONDITIONS D'AMENAGEMENT DES FORMATIONS POUR DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP	4
FORMATIONS E-LEARNING	4
PROGRAMME DES FORMATIONS	5
PRIX ET REGLEMENTS.....	5
REGLEMENT PAR UN ORGANISME TIERS	5
REFUS DE COMMANDE	6
INFORMATIQUE ET LIBERTES	6
PROPRIETE INTELLECTUELLE	7
RESPONSABILITE	7
CONFIDENTIALITE.....	7
COMMUNICATION	8
RENONCIATION.....	8
LOI APPLICABLE	8
ATTRIBUTION DE COMPETENCES	8
ELECTION DE DOMICILE.....	8



DESIGNATION

PREREQUIS désigne un organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 52249 75 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), dont le siège social est situé au 183 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

La société PREREQUIS met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

DEFINITIONS

Client : personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation ((au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales, ou encore les signataires de convention de formation tripartite (au sens des articles R.6322-32, R.6422-11 et R.6353-2 du Code du Travail).

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par PREREQUIS.

Parcours : Parcours de formation associant plusieurs formations issues du catalogue, au libre choix du client et validé par PREREQUIS, ou préconisé par PREREQUIS.

Formation e-learning : Formation ouverte, à distance et réalisée par l'utilisation de modules (les « Modules ») de formation.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.





DOCUMENTS CONTRACTUELS

Conformément à l'article D. 6353-1 al 2 du Code du travail, PREREQUIS établit une convention de formation professionnelle, ou à défaut un bulletin d'inscription valant bon de commande ou une proposition détaillée comportant les mentions obligatoires (cette dernière possibilité étant uniquement ouverte pour les actions de formation mentionnées à l'article L. 6313-1 1°).

En cas de financement total ou partiel par un organisme tiers (OPCO, Caisse des Dépôts etc.), une convention tripartite et/ou un contrat de délégation de paiement peuvent être établis.

Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à PREREQUIS un exemplaire signé du document de référence, portant signature et cachet commercial.

Une attestation de présence est adressée au Client sur demande.

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Conditions Financières

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par PREREQUIS.

Si le parcours est supérieur à 5 jours, un acompte de 30% pourra être demandé au Client à la signature de la commande.

Le solde est dû à réception des factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, PREREQUIS se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Remplacement d'un participant

PREREQUIS offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse training@prerequis.com.





- Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 14 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 50% du montant de la formation pourra être facturé au Client par PREREQUIS à titre de pénalité
- Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 100% du montant de la formation sera facturée par PREREQUIS à ce dernier.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société PREREQUIS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

CONDITIONS D'AMENAGEMENT DES FORMATIONS POUR DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes soucieux d'accueillir tous les publics sans discrimination. Sollicités pour l'accueil d'un ou de plusieurs stagiaires en situation de handicap dans l'une de nos formations, nous nous efforçons d'évaluer, par le biais d'un échange amont permettant d'identifier les contraintes et aptitudes liées au handicap, s'il nous sera possible de co-construire les aménagements requis et d'organiser la compensation du handicap de façon optimale, ou, dans le cas contraire, d'accompagner au mieux cette demande auprès d'un autre acteur plus à même de répondre aux besoins spécifiques en terme de locaux ou d'outils facilitateurs.

Contact Référent Handicap PREREQUIS : handicap@prerequis.com – Tél. 06 37 18 94 64.

FORMATIONS E-LEARNING

PREREQUIS accorde au Client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable des Modules e-learning standard figurant à la commande. Les factures sont émises à la commande.

Mise à disposition des Modules

L'ensemble des Modules, objet de la commande, sera mis à la disposition du Client, sous forme de fichiers – au format souhaité par le Client, après acceptation de la commande.

Accès aux Modules

L'accès aux Modules est ensuite géré par le Client.





Responsabilité

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des fichiers e-learning. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation.

Le Client s'engage à informer PREREQUIS de toute utilisation frauduleuse des modules de formation 'standard' dès qu'il en a connaissance.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de PREREQUIS. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com.

PREREQUIS se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

REGLEMENT PAR UN ORGANISME TIERS

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par un organisme tiers (OPCO, CPIR, Caisse des Dépôts, Etat, région, Pôle Emploi, AGEFIPH), il lui appartient :





- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme tiers qu'il aura désigné.

Si l'Organisme ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si PREREQUIS n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'organisme, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à PREREQUIS, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), PREREQUIS pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées PREREQUIS en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de PREREQUIS pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable sur simple demande par e-mail (compliance@prerequis.com) ou par courrier adressé à PREREQUIS.





PROPRIETE INTELLECTUELLE

Pour les modules de formations e-learning 'standard' :

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation Interentreprises restent la propriété exclusive de PREREQUIS et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

Pour les formations intra-entreprises et les modules de formations e-learning personnalisés :

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation ou de la prestation de conception et mise à disposition des modules e-learning personnalisés, PREREQUIS pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

RESPONSABILITE

PREREQUIS pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le Client et résultant de l'exécution des actions de formation.

L'indemnité due au Client, en réparation de son préjudice, ne pourra dépasser le montant correspondant aux sommes versées par le Client à PREREQUIS au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage a eu lieu.

CONFIDENTIALITE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont PREREQUIS ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie.





COMMUNICATION

Sauf demande contraire transmise par écrit, le Client autorise PREREQUIS à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans ses documents commerciaux.

RENONCIATION

Le fait pour PREREQUIS de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre PREREQUIS et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société PREREQUIS qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par PREREQUIS à son siège social au 183 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine.

